

Check-list / Confirmation pour le transport d'animaux

Formation pratique (formation de base) en vertu de l'art. 150 de l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn) et des art. 7 et 9 de l'Ordonnance sur la formation en matière de protection des animaux OFPAn)

Participant/participante

Nom / Prénom
 Profession
 Rue
 NPA / lieu/ canton
 Date de naissance
 Permis conduire (No.)
 Lieu d'origine
 No. Tél. / No. natel /
 Adresse courriel

Formation terminée en tant que:

Par la présente je confirme l'exactitude de la formation mentionnée ci-dessus.

.....
 Lieu / date Signature du participant / de la participante

En vertu de l'Ordonnance sur les formations en matière de protection de animaux (OFPAn), pour obtenir le certificat pour le transport d'animaux à titre professionnel, le participant/la participante doit avoir été accompagné, lors du transport d'animaux, par un transporteur d'animaux expérimenté pendant au moins cinq jours de travail, dont au moins un jour pour chacune des espèces animales mentionnées ci-dessous.

Groupes d'animaux transportés:

- Jeunes bovins ou taurillons
- Vaches
- Porcs
- Petits ruminants

Travaux pratiques:

- | | réussi |
|---|--------------------------|
| • Connaître les exigences en matière de protection des animaux quant au véhicule et aux superstructures | <input type="checkbox"/> |
| • Connaître la surface utile et la hauteur de l'espace et les appliquer correctement | <input type="checkbox"/> |
| • Connaître les documents d'accompagnement et savoir les remplir correctement | <input type="checkbox"/> |
| • Evaluer l'aptitude des animaux au transport | <input type="checkbox"/> |
| • Préparer au transport / poser les barrières | <input type="checkbox"/> |
| • Conduire / rabattre / charger / décharger | <input type="checkbox"/> |
| • Traiter les animaux pendant le transport | <input type="checkbox"/> |
| • Fixer le chargement (séparation / cloisonnements) | <input type="checkbox"/> |
| • Conduire avec ménagement | <input type="checkbox"/> |
| • Connaître les conditions météorologiques et leurs conséquences pour les animaux | <input type="checkbox"/> |
| • Manier l'aération de la superstructure du véhicule de transport d'animaux | <input type="checkbox"/> |
| • Nettoyer et désinfecter le véhicule de transport | <input type="checkbox"/> |

Par la présente le formateur confirme que la personne susmentionnée a terminé avec succès la partie pratique de la formation (formation de base) en vertu de l'art. 7, al. 2 lettre c de l'Ordonnance sur les formations en matière de protection des animaux (OFPAn).

.....
 Lieu / date Nom du formateur Signature du formateur

Par la présente, le participant/la participante confirme l'exactitude des indications.

.....
 Lieu et date Signature